



Ce que la nature crée,  
nous ne cessons de l'améliorer

60, rue auber  
94400 Vitry-sur-Seine  
Tél. : 01 49 60 57 57

[www.elanova.fr](http://www.elanova.fr)

Partie couverte par la présente Communication sur l'engagement : De mai 2021 à mai 2024

### **Partie I : Déclaration de soutien continu**

Le 14 mai 2024

Je suis heureuse de confirmer qu'elanova, syndicat professionnel du caoutchouc et des polymères rassemblant 153 entreprises adhérentes, réitère son soutien envers le Global compact des Nations Unies et ses dix principes dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Notre industrie est pleinement engagée dans la transition écologique et notre Communication sur l'engagement envers le pacte mondial des Nations unies en est un élément essentiel.

Dans cette communication sur l'engagement, nous décrivons les actions poursuivies par elanova pour soutenir le Global compact des Nations Unies et ses principes. Nous nous engageons également à partager ces informations avec nos parties prenantes par le biais de nos principaux canaux de communication. Les réactions de ces dernières sont les bienvenues !

Bien sincèrement,

Madame CIAMPA  
Directrice Générale

A blue ink handwritten signature, appearing to be "CIAMPA", is written over the name of the signatory.

**Centre d'excellence du caoutchouc**



**Syndicat professionnel** 53394 •

N° Siret : 78435748500035 • Code APE : 911A

Loi du 21 mars 1884

## Partie II : Description des actions

elanova est actif dans plusieurs principes du Global Compact au niveau des Normes internationales du travail et de l'environnement et mentionne son engagement chaque année dans son rapport moral. Vous trouverez, ci-dessous, quelques-unes de nos actions dans les différents thèmes des ODD, nos actions portant plus précisément au niveau des Normes internationales du travail via le renforcement du dialogue social et l'attractivité de nos métiers et au niveau des actions en faveur de l'environnement.



Normes internationales du travail

### Conduite des négociations collectives :

elanova poursuit ses travaux de promotion d'attractivité de la branche, et ce notamment à travers la poursuite des négociations relatives aux salaires minima conventionnels – les partenaires sociaux ont conclu des accords sur les salaires minima conventionnels en mars 2022 et en mars 2023.

Promouvoir l'attractivité de la branche a également été le maître mot pour le lancement, sous l'égide d'elanova, de la campagne de communication sur la promotion et l'attractivité de la branche du Caoutchouc en 2023 et qui se poursuit par une nouvelle campagne davantage poussée en 2024 afin de rendre une image plus moderne, dynamique et jeune aux métiers de la branche et permettre de les faire connaître auprès du public.

Dans un souci de modernisation de l'image de la branche, et d'attractivité des jeunes à nos métiers, elanova a porté un dossier (par le biais d'elanova education) et pu obtenir la collaboration des partenaires sociaux dans des travaux permettant la digitalisation des formations afin de basculer vers des stratégies de formation plus actives et prenant davantage en compte l'expérience utilisateur pour renforcer la productivité de la formation et répondre de façon plus fine aux besoins des compétences des entreprises. Autre action menée afin de pouvoir développer l'emploi et les compétences dans le secteur du Caoutchouc a été le lancement d'une étude prospective relative à l'impact sur les métiers, l'emploi et les compétences, des mutations technologiques, numériques, énergétiques et environnementales et de l'économie circulaire dans l'industrie du Caoutchouc. Etude en cours de lancement.

Sans oublier, le réengagement de la branche du Caoutchouc sur une prolongation de l'EDEC automobile permettant le développement de l'emploi et des compétences dans la filière automobile auprès des autres branches industrielles.

elanova et les partenaires sociaux poursuivent également des travaux de « modernisation » de la convention collective en faveur des salariés de la branche en lançant des négociations portant sur une mise à jour des classifications de la branche ; ainsi que de l'accord relatif aux certifications de qualification professionnelle (CQP).



## Environnement

### **Développement durable, ODD :**

En lien avec les ODD, elanova a mis en place une commission développement durable. Cette commission rassemble les industriels du caoutchouc et se veut être un espace de réflexion collégiale autour de sujets structurants, en lien avec l'ambition que nous souhaitons pour la transformation de la filière : sustainability, décarbonation, RSE et transition énergétique.

elanova, au nom de ses adhérents, s'engage volontairement à respecter différents principes, notamment au niveau environnemental par le biais du pacte mondial de l'ONU. La mise en place de cette commission permettra de mettre en avant l'engagement de la filière. Face au changement climatique et aux défis importants y afférents, la filière s'engage à prendre des mesures afin de minimiser son impact environnemental. Dans ce sens, les entreprises adhérentes assument leur responsabilité en matière d'environnement : des initiatives sont à perdurer (d'un point de vue technologiques, process, sobriétés énergétique et hydrique, ...).

### **Economie circulaire et recyclage :**

Les réglementations ainsi que les enjeux industriels actuels et à venir témoignent de l'importance de se mobiliser pour améliorer le recyclage des caoutchoucs et dynamiser l'économie circulaire des matériaux.

Dans ce sens, la filière travaille activement afin d'adresser les différents défis rencontrés autour de la collecte, du tri et du recyclage des déchets.

Voici quelques travaux en cours :

- Projet de R&D sur le tri des caoutchoucs
- Projet multi-partenaires autour du recyclage chimique et physique
- Utilisation du noir de carbone issu de la pyrolyse, de mélanges, de micronis (micronisation mécanique, cryo micronisation)

### **Eco-conception :**

L'objectif est de porter un travail collaboratif concernant les sujets innovants autour de l'éco conception au sein des entreprises mais également au sein d'elanova lab. La volonté de réduire les impacts environnementaux des produits tout au long de leur cycle de vie est omniprésente :

- Innovations dans les biosourcés (utilisation de nouveaux ingrédients renouvelables)
- Démarches de substitution des produits - Mélanges et procédés associés
- Méthodes de conception/reconception (basées sur l'ACV, décarbonation, association ingrédients bio sources/recyclés - bilan économique)
- Comportements long terme des produits éco conçues (vieillessement, fatigue...)



Syndicat professionnel 53394 •

N° Siret : 78435748500035 • Code APE : 911A

Loi du 21 mars 1884

## **Partie III : Mesure des résultats**

### **1. Pour la profession**

Chaque année de nombreuses publications jalonnent l'activité d'elanova et à titre d'exemple vous trouvez ci-dessous les avancés de la profession en matières de sobriété énergétique :

### **2. Pour elanova**

La nouvelle marque employeur elanova est un marqueur de dynamisme et d'accélération de la métamorphose de la filière pour notamment répondre aux défis climatiques.

"ela" pour "élastomères", "nova" pour "innovation", c'est derrière cette nouvelle marque employeur que se range depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2022 l'industrie française du caoutchouc. Objectif affiché de cette nouvelle identité : traduire la dynamique de transformation de la profession "face aux défis de la transition écologique et économique, et dans une visée de bâtir collectivement l'industrie du caoutchouc du futur".